



ÉTUDE SUR LES DÉPARTS & SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES

EN NOUVELLE-AQUITAINE



2021



Étude menée
par l'UNAT Nouvelle-Aquitaine

UNAT Nouvelle Aquitaine

Le tourisme
au service des hommes et des territoires

SOMMAIRE

	Présentation de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine et du TSS	p-1
	Chiffres clés de l'UNAT	p-2
	Le Tourisme Accessible et Adapté	p-3
	Introduction	p-4 à 9
	Rappel de la commande et méthodologie	p-5
	Chronologie de l'étude	p-6
	Typologie des opérateurs interrogés	p-6
	Les marques d'État et agréments du tourisme accessible et adapté	p-7
	Résultats de l'enquête socio-économique des séjours VAO en 2019	p-10 à 18
	Répartition spatiale et statuts juridiques des répondants	p-11
	Chiffres clés de l'activité Vacances Adaptées Organisées	p-16
	Résultats socio-économiques des séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine	p-19 à 34
	Typologie des offres de séjours	p-19
	Profil des vacanciers	p-23
	Impacts socio-économiques	p-25
	Commercialisation et diffusion des offres de séjours	p-28
	Identification des enjeux et impacts de l'activité VAO	p-30
	Zoom sur le départ des enfants et adolescents	p-35
	Résultats de l'enquête sociale sur le départ en vacances	p-36 à 50
	Profil des répondants	p-37
	Typologie des départs en vacances	p-38
	Identification des freins et motivations au départ en vacances	p-45
	Conclusion et préconisations	p-51 à 55
	Annexes	p-57

Présentation de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine et du Tourisme Social et Solidaire

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine est la représentation dans la région Nouvelle-Aquitaine de l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air). Association créée en 1920 et reconnue d'utilité publique, l'UNAT regroupe aujourd'hui les principaux organismes du Tourisme Social et Solidaire (TSS), appartenant à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

“Zoom sur l'ESS”

« Le terme d'Économie Sociale et Solidaire regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. »

Créée en 1986, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine est la tête de réseau des acteurs néo-aquitains du Tourisme Social et Solidaire. Elle inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif. Elle s'engage en faveur d'un **tourisme ouvert à tous vecteur de progrès social et au service d'une société plus solidaire et durable.**

Qu'est-ce que le Tourisme Social et Solidaire ?

Le tourisme social n'est apparu qu'au XXe siècle, alors que la notion de tourisme est apparue au XIXe, à une époque, où le voyage et les vacances étaient seulement réservés à une élite. C'est l'adoption de la Convention sur les congés payés, signée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1936 qui marque le point de départ du tourisme social en France.

Le principe de cette convention sera également repris dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Ainsi, les vacances ne sont plus uniquement autorisées, elles deviennent un droit.

#Tourisme#Social#Solidaire



Au XXème siècle, de nombreuses chartes et déclarations intègrent officiellement l'environnement dans les préoccupations d'un tourisme social qui cherche à concilier « développement touristique, protection de l'environnement et respect des populations locales ».

En France, le tourisme social et solidaire se définit à la fois par le champ légal, ses dispositifs d'accessibilité financière et son appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire et à ses valeurs.

Chiffres clés de l'UNAT

Le réseau de l'UNAT, fédère, représente et défend un ensemble d'acteurs touristiques qui accueillent chaque année **6 millions de vacanciers** et représente :

- **20 millions de nuitées,**
- **235 000 lits touristiques accessibles à tous,**
- **1,01 milliard € de chiffre d'affaires pour le tourisme.**

“Zoom sur l'UNAT Nouvelle-Aquitaine”

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine fédère, représente et défend plus d'une soixantaine d'acteurs touristiques en région rassemblant des : *centres de vacances enfants/ados, centres internationaux de séjours, centres sportifs, auberges de jeunesse, gîtes, villages vacances, organisateurs de colonies de vacances, de séjours linguistiques, de Vacances Adaptées Organisées...*

Chiffres clés :

- **67 membres**
- **172 hébergeurs** : 4% sont des refuges & gîtes, 10% sont des auberges de jeunesse & centres internationaux de séjours, 32% sont des centres de vacances & centres sportifs, 54% sont des campings, résidences & villages vacances.
- **33 organisateurs de séjours** : 48% organisent des colonies de vacances & classes de découvertes, 36% organisent des séjours Vacances Adaptées Organisées et 16% organisent des voyages.
- **38 398 lits touristiques**
- **3 310 034 nuitées**
- **2 749 ETP**
- **213 693 609 € de chiffres d'affaires global**



Le tourisme accessible et adapté, qu'est-ce que c'est ?

Le tourisme accessible et adapté aux personnes en situation de handicap est un segment du tourisme en développement depuis les années 1990. Il propose des produits et des services touristiques adaptés aux personnes ayant des déficiences cognitives, auditives, visuelles ou encore liées à la mobilité.

Selon une étude menée par le Réseau de veille en tourisme Chaire de tourisme Transat en janvier 2015, ce tourisme serait plus perçu comme « un objectif plutôt qu'un mode de tourisme ». Bien que tous les territoires ne répondent pas à l'ensemble des critères d'accessibilité, depuis quelques années ont été remarqués « des efforts dans le secteur public comme privé » afin de limiter l'exclusion et la marginalisation des clientèles potentielles.

Ces actions ont été impulsées par les obligations légales (Décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014), ainsi que par la volonté d'adapter les activités de loisirs des structures dans une démarche d'initiative citoyenne et éthique. Cette forme de tourisme est rendue possible par une mutualisation des connaissances, des compétences d'accompagnement, des adaptations des hébergements touristiques et des destinations d'accueil.

“12
millions”

C'est le nombre de personnes vivant en France avec un handicap, y compris une incapacité mineure. Dans 80% des cas, ce handicap est invisible, qu'il s'agisse par exemple des conséquences d'un traumatisme crânien, d'une surdité, de troubles bipolaires ou de problèmes de dos.

En 2009, l'Agence de Développement Touristique de la France, Atout France, a publié un guide de savoir-faire intitulé « Adapter l'offre touristique aux handicaps ». Ce guide intègre une étude de marché sur la population des personnes en situation de handicap et l'offre touristique française. Après avoir dressé le contexte de l'étude, ce rapport évoque les enjeux, les préconisations et les axes prioritaires nécessaires à l'adaptation des offres touristiques pour les personnes en situation de handicap. Il évoque notamment l'enjeu de l'accessibilité à l'offre dans une démarche territoriale cohérente et le fait de faire évoluer les mentalités et les comportements des acteurs territoriaux, qu'ils soient touristiques ou non. Cette étude a été poursuivie par la Commission Européenne, qui a publié en 2015 une étude sur le tourisme accessible, démontrant elle aussi une réelle demande de pratiques touristiques des personnes.

À la suite des impacts de la crise sanitaire sur le secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO), l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a constaté qu'il existe peu de données à l'échelle nationale et régionale. De plus, comme l'avait souligné la section des affaires sociales du Conseil National du Tourisme en 1999, des inégalités et des manques persistent toujours en matière de mise en accessibilité des équipements et des offres, et d'accès aux informations touristiques à destination de ces publics.

Cette étude de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine permettra de poser un premier regard sur l'activité en Nouvelle-Aquitaine et d'identifier les besoins et souhaits des vacanciers, ainsi que les difficultés des organisateurs de séjours, afin d'initier des démarches de développement avec les institutions régionales et les opérateurs touristiques.

Introduction

Rappel de la commande et du contexte

Rappel de la commande

La crise sanitaire a fortement impacté le secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO). D'une part pour les organisateurs de séjours, tant au niveau de leur activité que de la mise en application des protocoles sanitaires. D'autre part, elle a également impacté les personnes en situation de handicap et les aidants, les vacances étant reconnues comme un facteur de bien-être, d'épanouissement et de répit. La crise a également mis en avant le manque de données sur le secteur des VAO sur la région.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Réaliser un inventaire actualisé des organisateurs de séjours Vacances Adaptées Organisées (VAO), quel que soit leur statut juridique opérant en Nouvelle-Aquitaine.
- Proposer une lecture quantitative et qualitative de l'activité des Vacances Adaptées Organisées en région, ainsi que des motivations et des freins au départ en vacances pour les personnes en situation de handicap.
- Identifier les actions à mener en faveur du développement de projets favorisant le départ en vacances des personnes en situation de handicap.

Point méthodologique

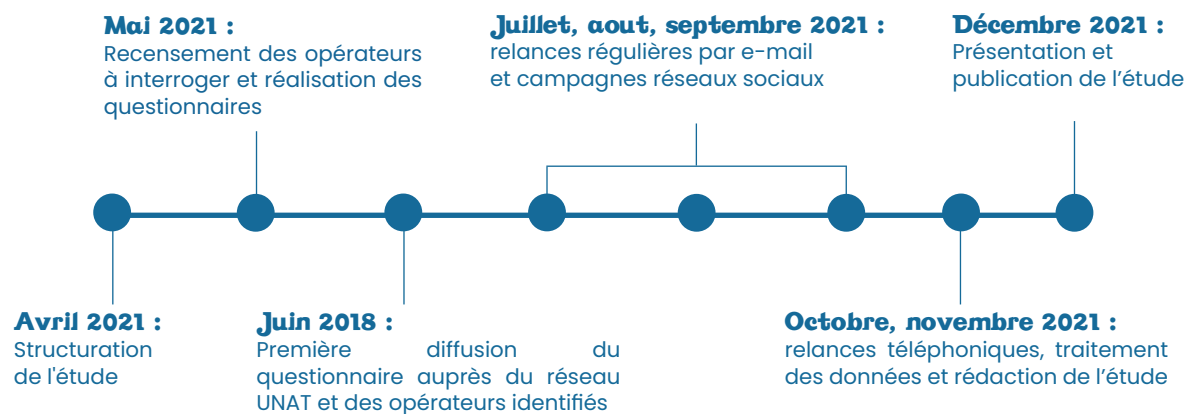
1- Un cahier des charges a été rédigé (annexe 1).

2- [Les organisateurs de séjours](#) ont été identifiés avec le concours du réseau de l'UNAT, du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA) et des Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de chaque région de France. [Les associations et structures médico-sociales régionales](#) ont été identifiées sur le guide Néret et avec l'association Handi CAP Nouvelle-Aquitaine.

3- [Quatre questionnaires ont été rédigés et administrés](#) en ligne grâce à un GoogleForm. Des relances par e-mail et par téléphone ont été réalisées tout au long de l'étude.

4- [Des échanges téléphoniques ont été organisés](#) avec les organisateurs de séjours, dont les membres de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine concernés par le sujet, ainsi qu'avec certains vacanciers.

Chronologie



Typologie des opérateurs interrogés

Pour mesurer les impacts socio-économiques des Vacances Adaptées Organisées, on été interrogés :

- Des organisateurs de séjours agréés VAO.
- Ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine et dans une autre région française.
- Quelque soit le statut juridique.
- Ayant proposé des séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine, en France et à l'étranger.

Toutes les données chiffrées demandées sont sur l'année de référence 2019

Pour mesurer les impacts sociaux, nous avons interrogé :

- Des professionnels d'associations régionales têtes de réseau dans le champ du handicap.
- Des personnes en situation de handicap, leurs proches et leurs aidants.

Les marques d'État et agréments du tourisme accessible et adapté

Présentation

Dans le tourisme accessible et adapté, des agréments et marques d'État existent pour désigner les professionnels et les territoires respectant des normes de qualité en termes d'accueil et d'accessibilité pour les publics accueillis, et ainsi valoriser leurs offres :

- Les démarches par territoire : [marque Destination Pour Tous](#).
- Les démarches professionnelles pour l'accessibilité : [marque Tourisme et Handicap](#).
- Les agréments : [Vacances Adaptées Organisées \(VAO\)](#).

#Tourisme#Accessible#Adapté



Les marques d'État et agréments du tourisme accessible et adapté

Destination pour tous



**DESTINATION
POUR TOUS**

Date de création : 2013.

Zone géographique de développement : France.

Cibles : les collectivités.

Nombre de territoires engagés : 7 en France.

dont 2 en Nouvelle-Aquitaine : Grand Dax Agglomération et Bordeaux.

Structures porteuses : Direction Générale des Entreprises (DGE), Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), avec accompagnement de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA).

Organisme certificateur : Commission nationale « Destination pour Tous ».

Description : c'est une marque de territoire, qui distingue des territoires garantissant une offre cohérente et globale accessible, intégrant à la fois l'accessibilité des sites et des activités touristiques (hébergements, restauration...), mais aussi l'accessibilité des autres services de la vie quotidienne (commerces, services médicaux...) et celle de l'ensemble de la chaîne de déplacement sur le territoire concerné (voirie, transports...). La marque prend en compte quatre familles de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel, en allant au-delà à destination des personnes à besoins spécifiques.

Plus d'informations : <https://tourisme-handicaps.org/les-marques-nationales/destination-pour-tous/>

Tourisme et Handicap



Date de création : 2001.

Zone géographique de développement : France et Dom Tom.

Cibles : Sites et équipements touristiques.

Nombre de structures engagées : 4120 établissements labellisés (96% pour le handicap auditif, 96% pour le handicap mental, 76% pour le handicap moteur et 65% pour le handicap visuel), dont 1071 en Nouvelle-Aquitaine.

Organisme certificateur : Commission territoriale interdépartementale et recours possible en commission nationale.

Description : cette marque d'État est gérée par l'association Tourisme et Handicap (ATH). Elle permet d'apporter une information fiable, de qualité et objective de l'accessibilité des sites et des équipements touristiques. Cette marque constitue la preuve d'un accueil adapté et offre aux personnes en situation de handicap une lisibilité sur l'offre touristique. Pour les professionnels, cette marque permet de valoriser un engagement fort dans l'accueil de personnes en situation de handicap. La marque a créé un certain nombre de critères pour les quatre familles de handicaps suivants : auditif, mental, moteur et visuel.

Plus d'informations : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr>

Les marques d'État et agréments du tourisme accessible et adapté

Agrément VAO

Vacances Adaptées Organisées

Sont définies comme « vacances adaptées organisées » au sens de l'article L. 412-2 du code du tourisme, les activités de vacances avec hébergement en France et à l'étranger, d'une durée supérieure à cinq jours destinées spécifiquement à des groupes constitués de plus de trois personnes en situation de handicap majeures au sens de l'article L. 104 du code de l'action sociale et des familles (article R412-8 du code du tourisme).

Toute personne physique ou morale qui organise, en les réalisant ou en les faisant réaliser, des activités de vacances avec hébergement respectant la durée minimum et le public concerné, doit bénéficier de cette agrément VAO.

L'agrément VAO est délivré par le préfet de région de son lieu d'implantation pour une personne physique ou de son siège social pour une personne morale.

L'instruction du dossier d'agrément VAO ou de renouvellement d'agrément est réalisée par la DREETS. Il doit être envoyé au moins quatre mois avant la date du premier séjour organisé.

Les instances disposent d'un délai de deux mois pour délivrer l'agrément ou faire connaître leur refus motivé. L'agrément est valable pour une durée de 5 ans.

Précision : les établissements et services médico-sociaux (ESMS) soumis à l'autorisation prévue à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles qui organisent des séjours de vacances pour leurs usagers dans le cadre de leur activité sont quant à eux dispensés d'agrément ; ils doivent satisfaire à l'obligation de déclaration de transfert temporaire d'établissements (enfants et adultes). Par contre, les structures gérant des ESMS ne sont pas exonérées de l'obligation d'agrément. Chaque séjour envisagé doit faire l'objet d'une déclaration accompagnée de la copie de l'agrément VAO.

- Dans le cadre de l'agrément VAO, les opérateurs doivent également justifier de l'immatriculation tourisme, conformément à [l'article L. 211-18](#) du Code du tourisme.

L'UNAT propose la garantie financière à ses membres, il s'agit du [Fonds Mutuel de Solidarité \(FMS\)](#) un garant reconnu par Atout France. Ce fonds a pour objet de permettre aux associations, aux Fédérations ou Unions ayant une activité relevant du Tourisme Social et Solidaire (TSS), ou autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), de justifier d'une garantie financière dans le cadre de l'immatriculation auprès d'[Atout France](#).

Présentation des résultats socio-économiques

Répartition spatiale
et statuts juridiques

Répartition spatiale des organisateurs de séjours interrogés en France



292

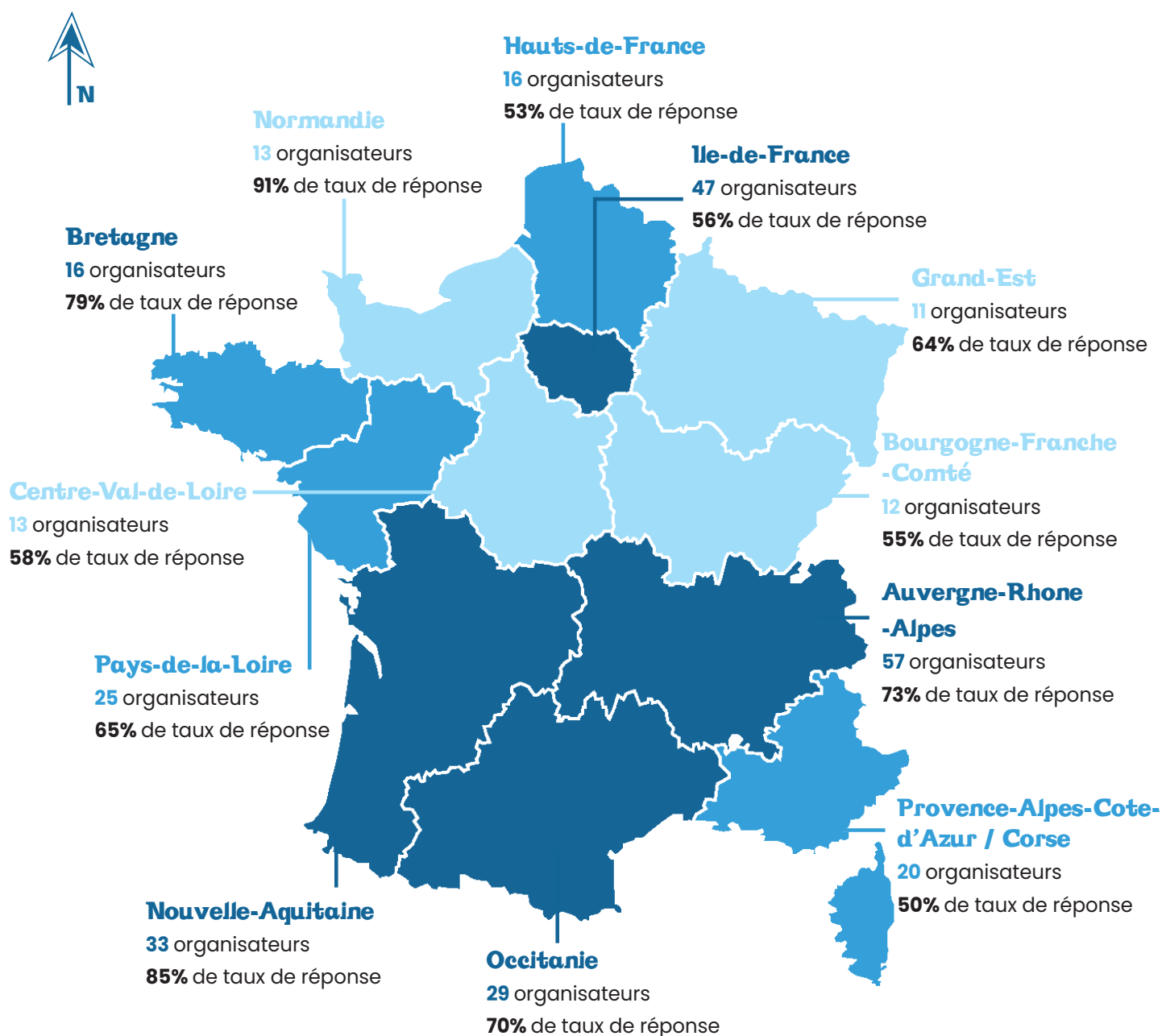
organiseurs de séjours VAO
recensés à l'échelle nationale



Origine des données

Les données présentées dans cette étude sont issues d'une enquête réalisée auprès de **292 organisateurs de séjours agréés Vacances Adaptées Organisées (VAO)** en France. Dans le cadre de cette étude, plusieurs fichiers ont été croisés pour identifier les opérateurs : bases de données du réseau de l'UNAT, du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA) et des Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de chaque région française.

Répartition et taux de réponse à l'échelle nationale



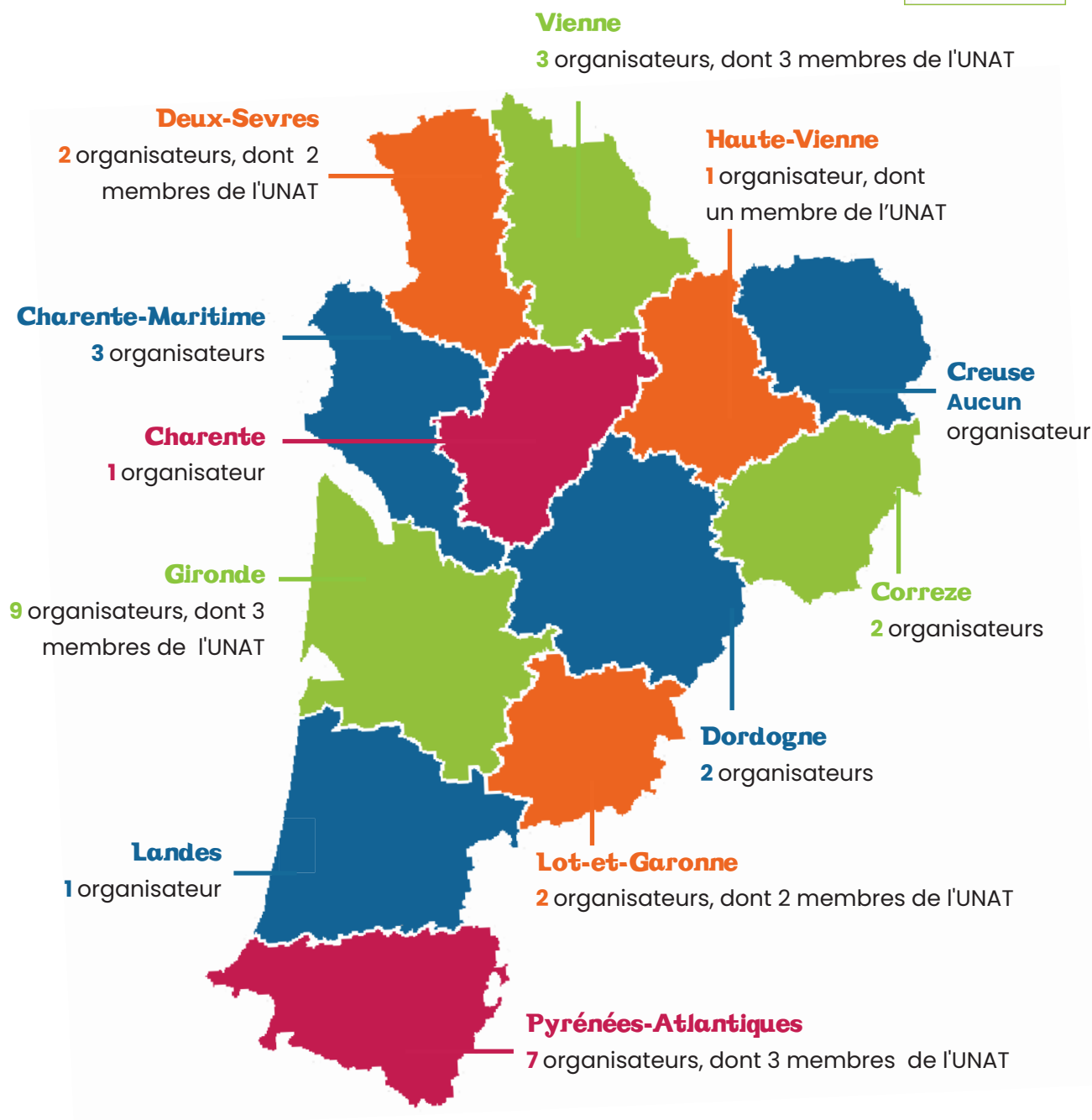
Nombre d'organiseurs interrogés & taux de retour

Sur un total de 292 organisateurs de séjours VAO recensés, 37 organisateurs ont été identifiés comme n'ayant plus d'activité mais toujours référencés sur les fichiers VAO. Au total, ce sont donc 255 organisateurs qui ont été interrogés. Avec un nombre de répondant égal à 170, le **taux de réponse à l'échelle nationale est de 67%**.

Légende

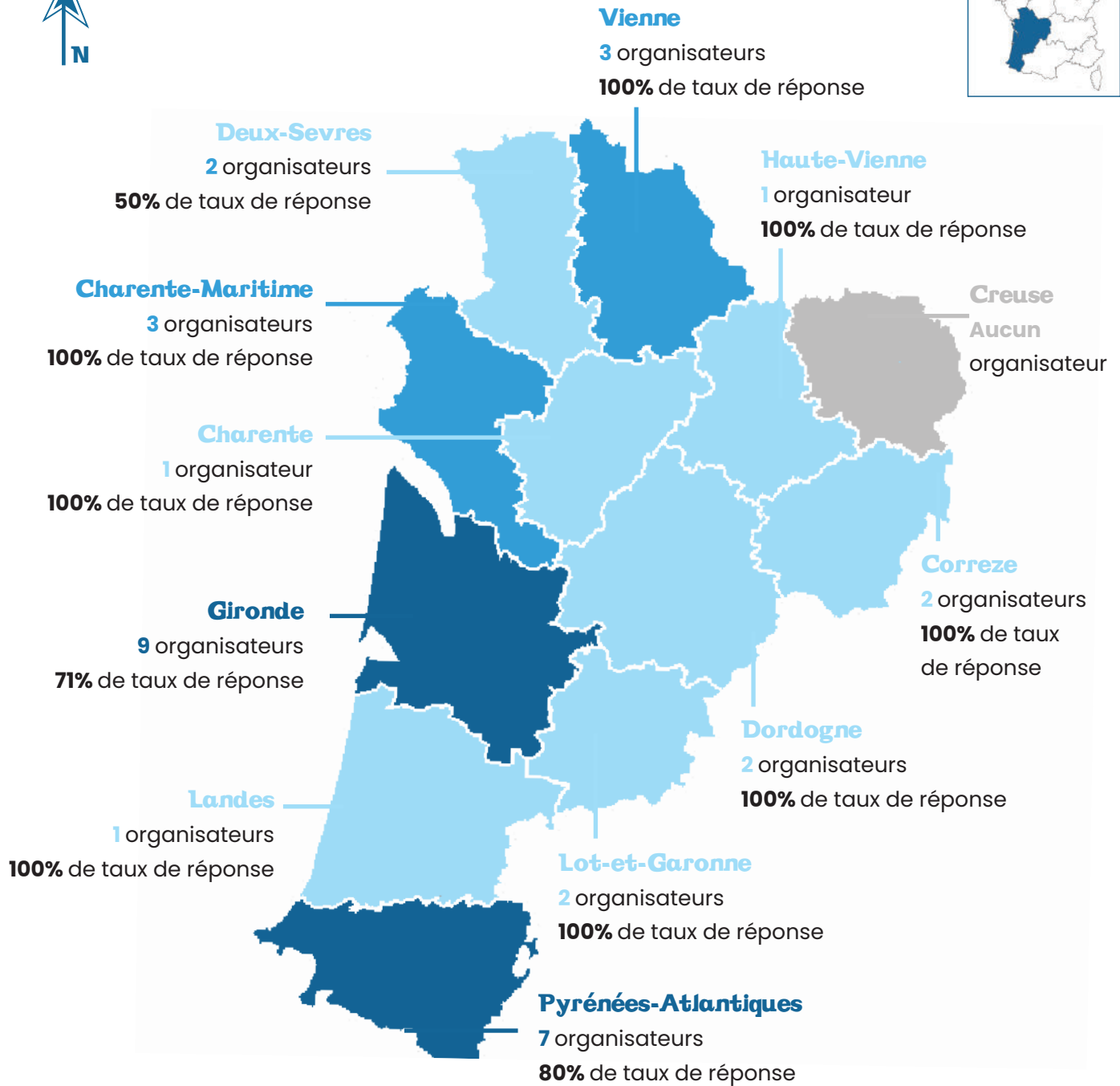
- Région avec un nombre élevé d'organiseurs de séjours VAO
- Région avec un nombre moyen d'organiseurs de séjours VAO
- Région avec un nombre faible d'organiseurs de séjours VAO

Répartition spatiale des organisateurs de séjours interrogés en région Nouvelle-Aquitaine



Au niveau régional, 33 organisateurs de séjours VAO ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine ont été recensés, dont 14 membres de l'UNAT.

Répartition et taux de réponse à l'échelle régionale



Nombre d'organiseurs interrogés en Nouvelle-Aquitaine & taux de retour

Sur un total de 33 organisateurs de séjours VAO recensés, 6 organisateurs ont été identifiés comme n'ayant plus d'activité mais toujours référencés sur les fichiers VAO. Au total, ce sont donc 27 organisateurs qui ont été interrogés.

Le taux de réponse à l'échelle régionale est de 85%.

Légende

- Département avec un nombre élevé d'organiseurs de séjours
- Département avec un nombre moyen d'organiseurs de séjours
- Département avec un nombre faible d'organiseurs de séjours

Statuts juridiques des organisateurs de séjours

Statuts des organisateurs

(sur la base des 170 répondants)

	Nombre	% observé
Association	145	83%
Entreprise de l'ESS (SCOP, SCIC, SAS...)	8	7%
SA, SARL ou EURL	17	10%
Total	170	100 %

En France, **83%** des organisateurs de séjours VAO ayant répondu à l'étude **ont un statut associatif**.

Moins d'un quart se répartissent en plusieurs statuts juridiques sous forme de société : **SARL** (Sociétés à Responsabilité Limitée), **SAS** (Sociétés par Action Simplifiée) et **EURL** (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée).



ZOOM : statuts juridiques des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

(sur la base des 23 répondants)

	Nombre	% observé
Association	21	92%
Entreprise de l'ESS (SCOP, SCIC, SAS...)	1	4 %
SA, SARL ou EURL	1	4 %
Total	23	100 %

En région Nouvelle-Aquitaine, **96%** des organisateurs de séjours VAO sont des structures de l'ESS, dont **plus de 3/4 sont des associations**.

Remarques

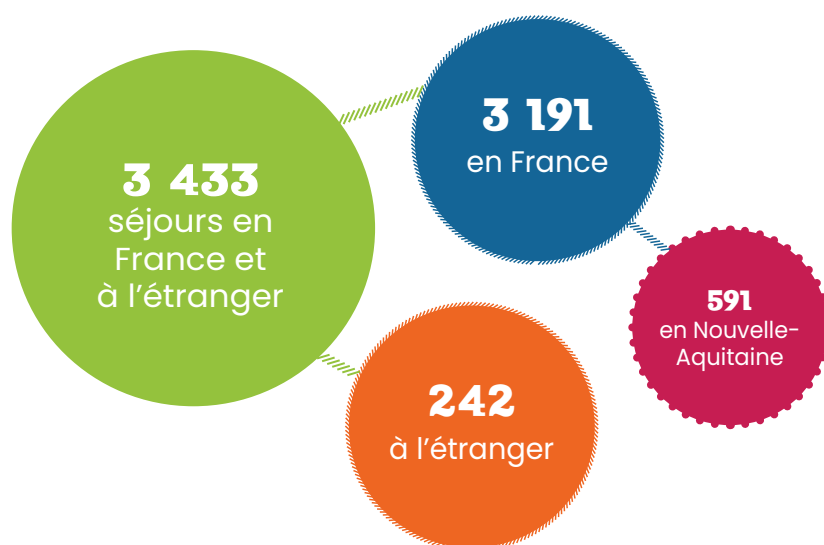
Les données observées permettent de constater que le secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO) est représenté **à plus de 90% au niveau national et régional par des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire**, en adéquation avec les valeurs sociales qu'elles défendent.

Présentation des résultats socio-économiques

Chiffres clés de l'activité
Vacances Adaptées Organisées

Nombre et répartition des séjours VAO

Répartition des séjours VAO proposés par les organisateurs (sur la base des 113 répondants)

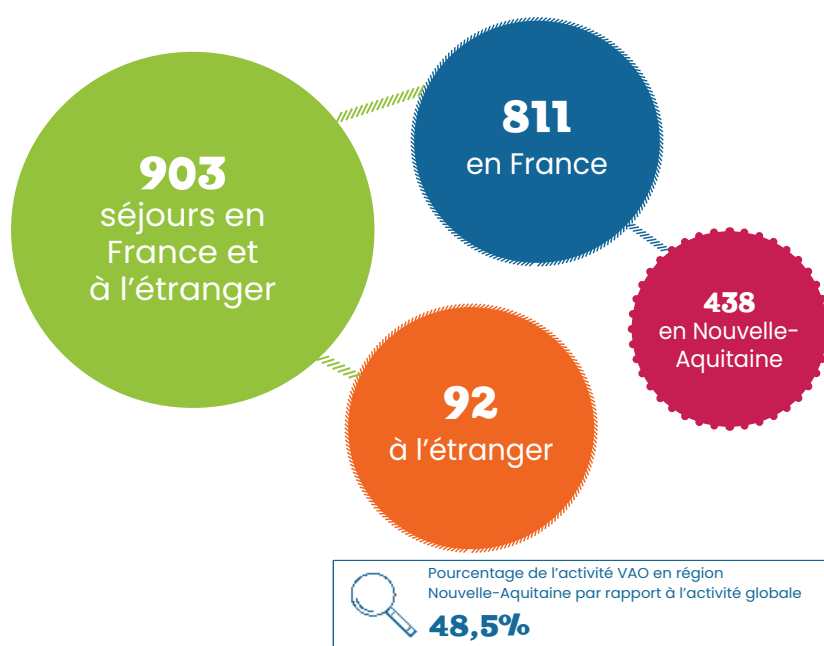


Sur les 170 organisateurs de séjours interrogés, 113 ont répondu sur la répartition de leurs séjours en France et à l'étranger. Sur le total de répondants, 33 organisateurs proposent uniquement des séjours sur-mesure en France et/ou en l'étranger.

Parmi les séjours proposés en France, 591 ont eu lieu en région Nouvelle-Aquitaine.

ZOOM : répartition des séjours VAO proposés par les organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

(sur la base des 23 répondants)



En 2019, les organisateurs de séjours VAO ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine ont proposé 903 séjours au total, dont 811 en France et 92 à l'étranger.

Parmi les séjours proposés en France, 438 ont eu lieu en région Nouvelle-Aquitaine, ce qui représente 54% de l'activité France.

À noter que cinq organisateurs proposent également sur demande des séjours sur-mesure.

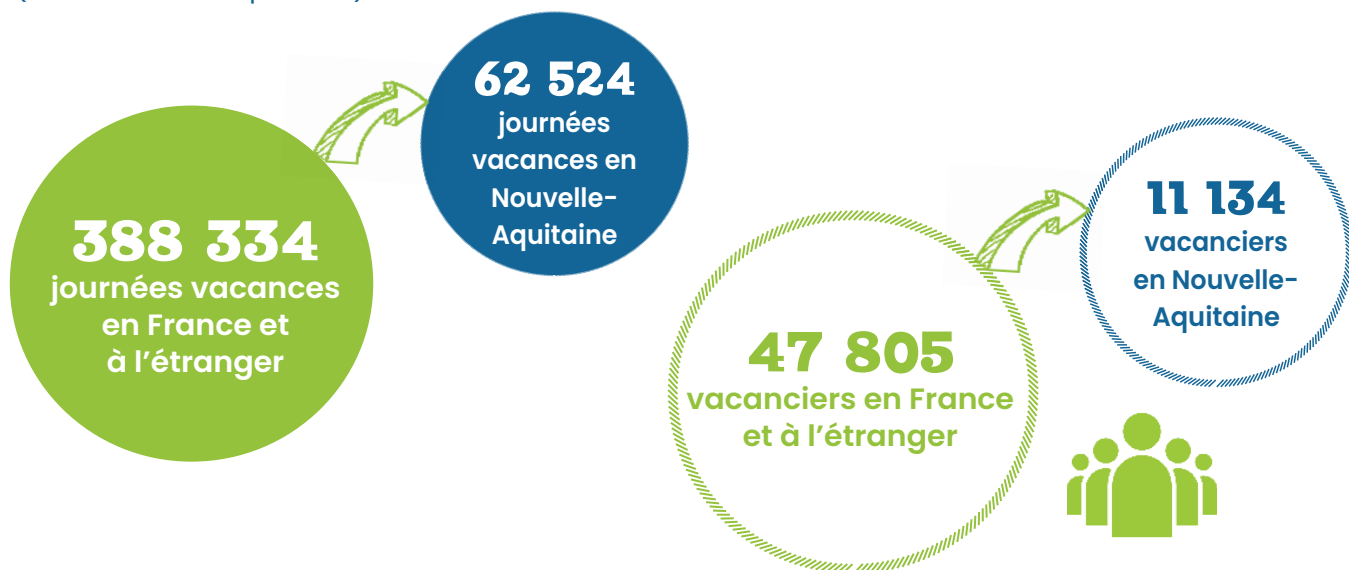
Remarques

L'analyse sur les 113 répondants permet de constater que sur l'activité globale des séjours VAO, les séjours en Nouvelle-Aquitaine représente seulement 17,21%, contre 48,5% des séjours en région organisées par les organisateurs ayant leur siège en Nouvelle-Aquitaine. À noter que **74% des séjours en Nouvelle-Aquitaine sont proposés par des organisateurs dont le siège social est en région**. L'impact économique et social sur le territoire est significatif.

Nombre totale de vacanciers et de journées vacances

Nombre de vacanciers et de journées vacances

(sur la base des 113 répondants)



16% des journées vacances des organisateurs de séjours VAO se sont déroulées en région Nouvelle-Aquitaine.

Les vacanciers partis en séjours en Nouvelle-Aquitaine représentaient près d'1/4 du total des vacanciers.



ZOOM : nombre de vacanciers et de journées vacances des opérateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

(sur la base des 23 répondants)



55% des journées vacances des organisateurs de séjours VAO dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine se sont déroulées en région et plus de la moitié des vacanciers sont partis en séjours en Nouvelle-Aquitaine.

Résultats socio-économiques des séjours en Nouvelle-Aquitaine

Typologie des séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine

A partir de ce moment de l'étude, l'analyse s'effectue exclusivement **sur les données des séjours organisés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

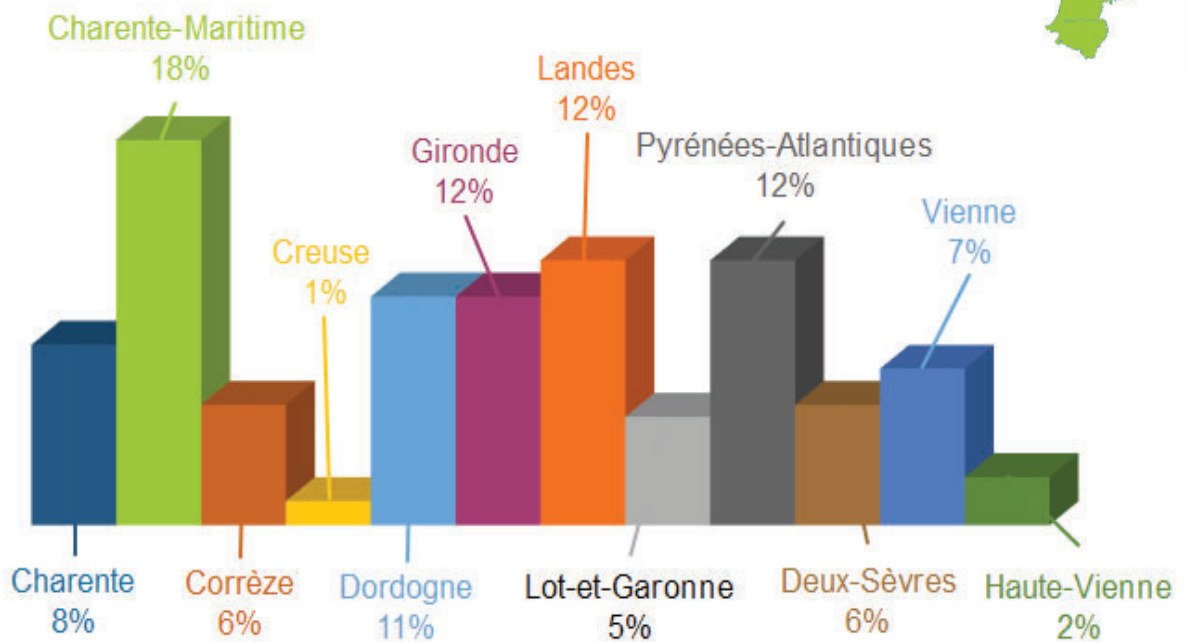
Ces données expriment l'activité des séjours proposés par les 54 opérateurs issus des 170 répondants à l'étude globale, dont 23 ont leur siège social en région Nouvelle-Aquitaine.



Destinations des séjours en Nouvelle-Aquitaine



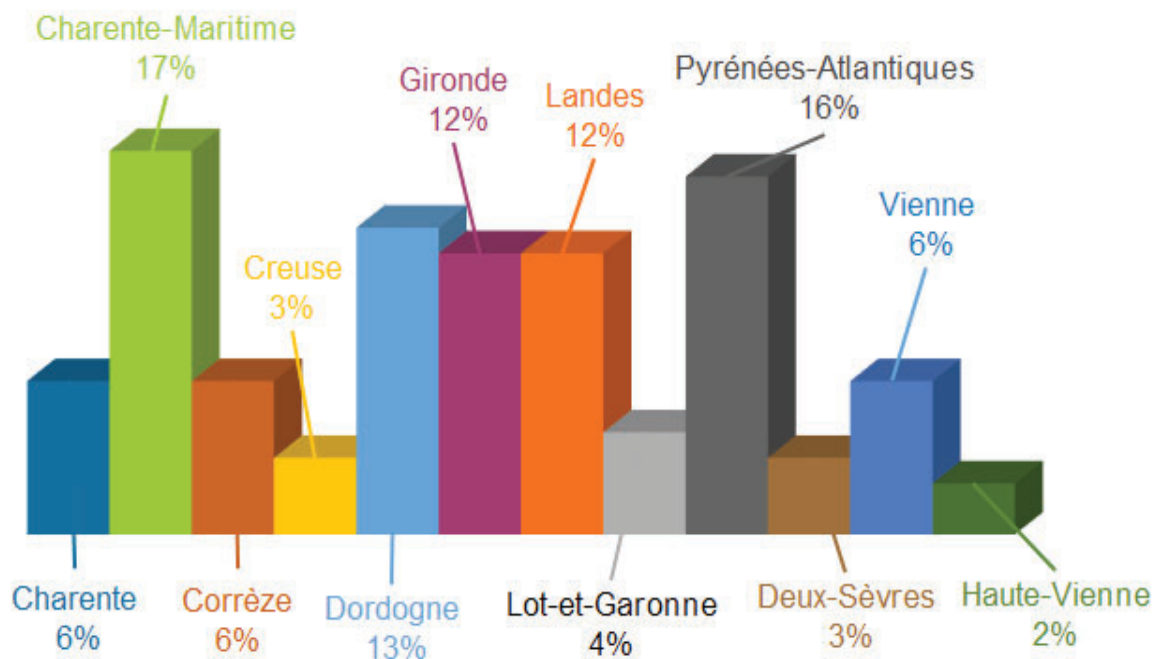
Destinations des séjours des organisateurs par département



Les premières destinations des séjours VAO proposés en région Nouvelle-Aquitaine sont des destinations du littoral. La destination campagne reste une destination prisée avec des séjours proposés en Dordogne et en Vienne, intégrant une offre d'hébergement en gîte avec des activités accessibles (Nbre hébergements et loisirs labellisés Tourisme & Handicap).

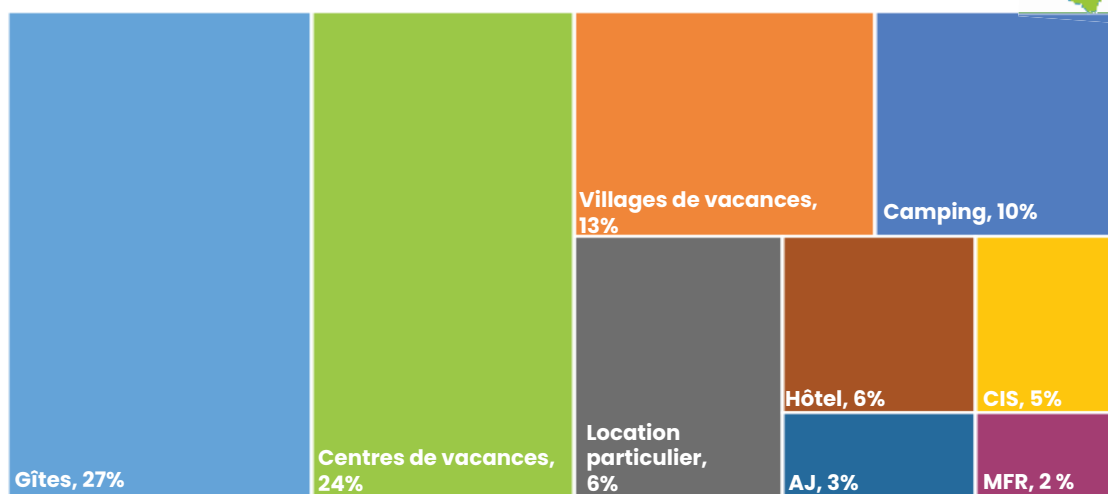


ZOOM : destinations des séjours des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine, par département



Les données sont similaires aux données observées au global, à l'exception du département de la Dordogne qui arrive en troisième position du classement, devant des destinations plus représentées au global telles que la Gironde et les Landes.

Types d'hébergement des séjours

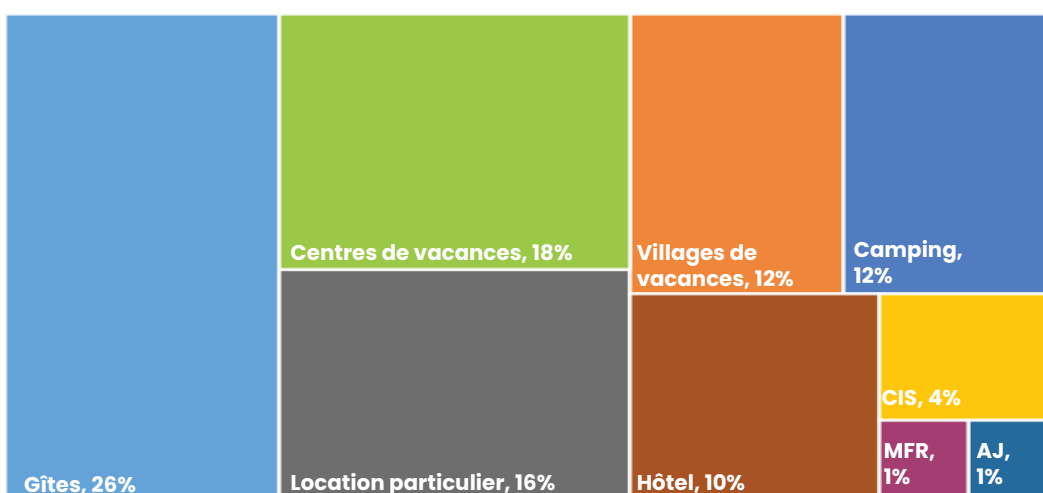


CIS : Centres Internationaux de Séjours
 AJ : Auberge de Jeunesse
 MFR : Maison Familiale Rurale

Les types d'hébergement les plus représentés sont les gîtes et les centres de vacances. Le gîte est plus facilement adaptable selon le profil des vacanciers accueillis (autonomie, besoins particuliers sur place...) et l'environnement du séjour (le vivre ensemble sur des périodes de fortes affluences). Les centres de vacances conviennent le mieux dans le cadre de l'accueil collectif de groupes de vacanciers. À noter que la typologie des hébergements dépend du groupe accueilli et des besoins lors du séjour.

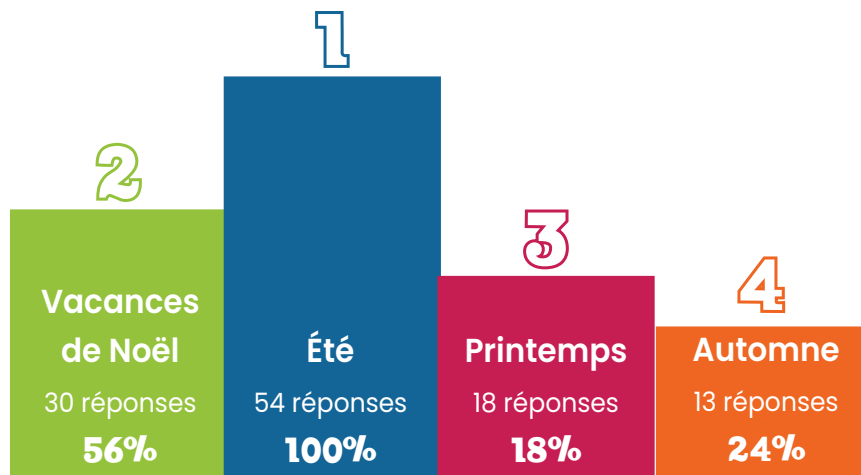


ZOOM : types d'hébergements des séjours des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine



Les chiffres sont similaires aux données observées au global, les types d'hébergement les plus représentés sont les gîtes et les centres de vacances, plus accessibles et propices à de l'accueil de groupes. En minorité, nous retrouvons les CIS, les MFR et les auberges.

Période des séjours

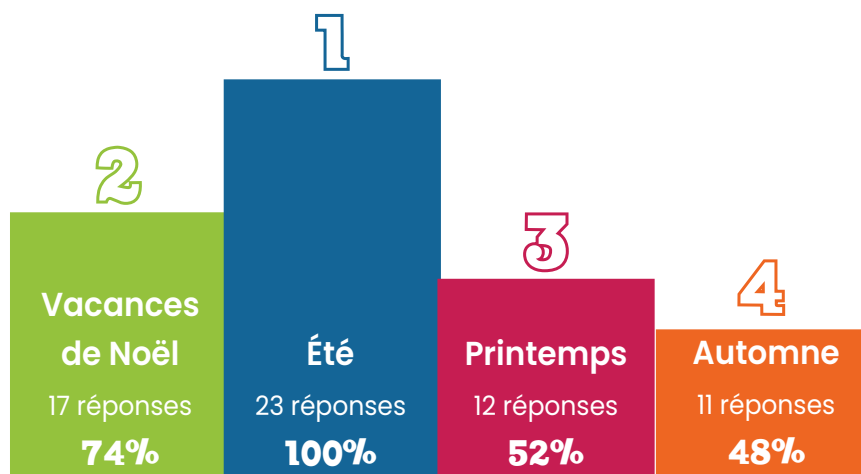


La totalité des organisateurs interrogés proposent des séjours en été, et 56% également pendant les vacances Noël.

Ces périodes correspondent également aux périodes de départs les plus fréquentes des personnes partant en séjours VAO et aux fermetures des établissements médico-sociaux. Parmi les organisateurs de séjours interrogés, 1/6 proposent des séjours sur-mesure toute l'année.



ZOOM : périodes des séjours des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine



Le même constat est fait pour les organisateurs ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine, ils proposent tous des séjours en été, mais une offre plus importante au printemps et à l'automne. Parmi les répondants en région, 8 proposent des séjours toute l'année.

Résultats socio-économiques des séjours en Nouvelle-Aquitaine

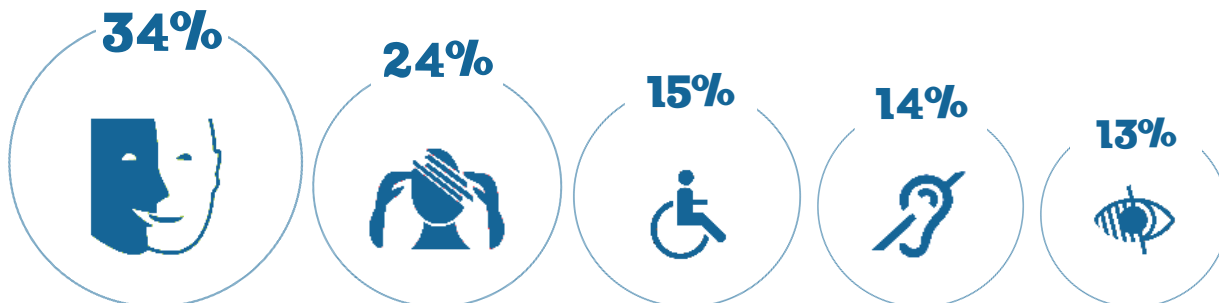
Profils des vacanciers accueillis en Nouvelle-Aquitaine

L'analyse s'effectue exclusivement **sur les données des séjours organisés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

Ces données expriment l'activité des séjours proposés par les 54 opérateurs issus des 170 répondants à l'étude globale, dont 23 ont leur siège social en région Nouvelle-Aquitaine.



Profils des vacanciers accueillis



Parmi les 11 134 vacanciers partis en Nouvelle-Aquitaine, la grande majorité était en situation de handicap mental et psychique.



ZOOM : profils des vacanciers accueillis par les organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine



Parmi les 5 466 vacanciers partis en séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine en 2019, comme au global, la grande majorité était en situation de handicap mental et psychique. Les offres pour les personnes en situation de handicap moteur ont été moins importantes, et les vacanciers porteurs d'un handicap sensoriel ont été plus nombreux.

Résultats socio-économiques des séjours en Nouvelle-Aquitaine

Impacts socio-économiques des séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine

L'analyse s'effectue exclusivement **sur les données des séjours organisés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

Ces données expriment l'activité des séjours proposés par les 54 opérateurs issus des 170 répondants à l'étude globale, dont 23 ont leur siège social en région Nouvelle-Aquitaine.



Observation de l'emploi



Emplois saisonniers des organisateurs sur leur activité VAO en région Nouvelle-Aquitaine



Les emplois saisonniers sur les séjours en Nouvelle-Aquitaine des opérateurs ayant leur siège social en région représentaient 41% des emplois saisonniers de tous les opérateurs, soit 1 508 emplois directs sur 3 642.

ZOOM sur l'activité globale VAO des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine



Les organisateurs de séjours VAO ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine ont employé en moyenne 4,21 ETP pour leur activité VAO globale.

Concernant les emplois saisonniers pour les séjours en Nouvelle-Aquitaine, ils représentaient plus de la moitié (52%) des emplois saisonniers de l'activité globale.

Observation du chiffres d'affaires



40 868 144 €

chiffre d'affaires de l'activité VAO
globale en France et à l'étranger



9 736 337 €

chiffre d'affaires de l'activité
VAO en région
Nouvelle-Aquitaine

Les 54 organisateurs interrogés ont enregistré un chiffre d'affaires de 40 868 144 € sur l'activité VAO en France et à l'étranger.

Le chiffre d'affaires des séjours proposés en Nouvelle-Aquitaine était de 9 736 337€ en 2019, soit 23.82 % du CA global.



ZOOM : chiffre d'affaires de l'activité VAO des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

13 517 849 €

chiffre d'affaires de l'activité VAO
globale en France et à l'étranger



6 565 200 €

chiffre d'affaires de l'activité
VAO en région
Nouvelle-Aquitaine

Les 23 organisateurs répondants ont enregistré un chiffre d'affaires de 13 517 849 € sur l'activité VAO en France et à l'étranger en 2019.

Pour leur activité de séjours en région, le chiffre d'affaires représentait 48,56% du CA global.

Résultats socio-économiques des séjours en Nouvelle-Aquitaine

Commercialisation et diffusion des séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine

L'analyse s'effectue exclusivement **sur les données des séjours organisés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

Ces données expriment l'activité des séjours proposés par les 54 opérateurs issus des 170 répondants à l'étude globale, dont 23 ont leur siège social en région Nouvelle-Aquitaine.



Commercialisation et diffusion des séjours



Avec quelles associations & structures travaillent les organisateurs pour la promotion et commercialisation des séjours VAO ?

	Nombre	% observé
Structures médico-sociales	16	30%
Aucunes	10	17%
Réseau UNAT	8	15%
Familles des vacanciers	7	13%
Hébergements touristiques	6	11%
Associations dans le handicap	3	6%
Guide Néret	1	2%
CNLTA	1	2%
Réseau de salarié	1	2%
Entreprises	1	2%
Total	54	100 %

Nous avons interrogé les organisateurs sur les moyens mis en oeuvre pour la diffusion et commercialisation de leurs offres de séjours. Pour la grande majorité d'entre eux, ils diffusent les catalogues de séjours aux structures médico-sociales, aux réseaux des UNAT et aux familles des vacanciers.

11% des organisateurs interrogés travaillent en direct avec des hébergeurs touristiques. Enfin, 17% des organisateurs affirment ne travailler avec aucunes associations/structures, en plus de leurs supports de communication classiques (sites internet, réseaux sociaux...).



ZOOM : commercialisation et diffusion des offres de séjours pour les organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre	% observé
Structures médico-sociales	10	44%
Réseau UNAT	7	30%
Aucune	3	13%
Familles des vacanciers	2	9%
Hébergements touristiques	1	4%
Associations dans le handicap	0	0%
Guide Néret	0	0%
CNLTA	0	0%
Réseau de salarié	0	0%
Entreprises	0	0%
Total	23	100 %

Comme au global, la diffusion des offres se fait par l'envoi de catalogues de séjours aux structures médico-sociales et aux familles. Les informations sur les offres VAO sont aussi communiquées au réseau de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine pour diffusion sur le site internet et sur le guide « des vacances et loisirs adaptés ».

Résultats socio-économiques des séjours en Nouvelle-Aquitaine

Identification des enjeux et impacts de l'activité VAO en Nouvelle-Aquitaine

L'analyse s'effectue exclusivement **sur les données des séjours organisés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

Ces données expriment l'activité des séjours proposés par les 54 opérateurs issus des 170 répondants à l'étude globale, dont 23 ont leur siège social en région Nouvelle-Aquitaine.



Impacts de la crise sanitaire sur l'activité VAO



Quels sont les impacts de la crise sanitaire sur l'activité des organisateurs de séjours VAO entre 2019 et 2021 ?

	Nombre	% observé
Annulation séjours	37	27%
Grande difficulté financière	27	19%
Difficulté au recrutement & formation des équipes	18	13%
Diminution nombre de vacanciers & réservations	15	11%
Diminution du nombre d'offres de séjours	12	9%
Difficulté d'organisation	9	7%
Mise en application des protocoles sanitaires	8	6%
Coûts supplémentaires liées à la crise sanitaire	5	4%
Augmentation du coût des séjours pour les vacanciers	5	4%
Total	136	100 %

Les principaux impacts soulignés sont l'annulation des séjours en 2020 et certains en 2021, ainsi que la grande difficulté financière vécue suite à la baisse et l'arrêt de l'activité. Certains organisateurs ont ressenti la peur des vacanciers et des structures médico-sociales. Au contraire, d'autres organisateurs ont accueilli davantage de vacanciers en 2021 dûes aux annulations de 2020. La troisième difficulté observée est la difficulté au recrutement et à la formation des équipes.

La crise sanitaire a également impacté l'organisation des séjours avec l'arrivée tardive des informations liées aux protocoles sanitaires, la mise en application et le surcoût financier engendrés sur les séjours.



ZOOM : impacts de la crise sanitaire pour les organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre	% observé
Annulation séjours	11	30%
Grande difficulté financière	11	30%
Difficulté au recrutement & formation des équipes	3	8%
Diminution nombre de vacanciers & réservations	1	3%
Diminution du nombre d'offres de séjours	2	6%
Difficulté d'organisation	0	0%
Mise en application des protocoles sanitaires	4	11%
Coûts supplémentaires liées à la crise sanitaire	2	6%
Augmentation du coût des séjours pour les vacanciers	2	6%
Total	36	100 %

Comme au global, les principaux impacts sont l'annulation de certains séjours en 2020 et 2021.

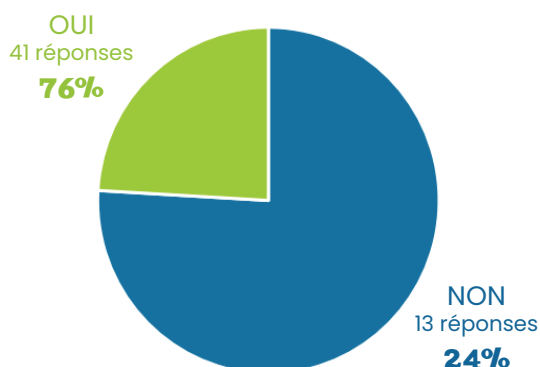
Des difficultés financières sont apparues suite à la baisse d'activité et aux remboursements des séjours aux vacanciers et à la perte des arrhes versés à certains hébergeurs.

Le secteur en région a constaté la baisse du nombre de vacanciers sur la saison 2021 liée à la crainte et à la peur de certains vacanciers suite à la situation sanitaire.

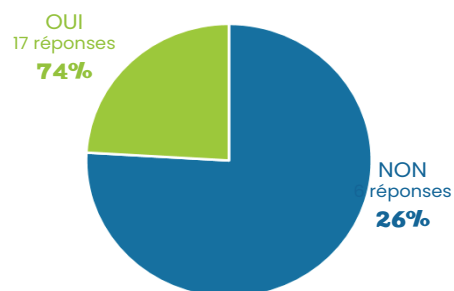
Difficultés rencontrées sur l'activité VAO



Les organisateurs de séjours VAO rencontrent-ils des difficultés dans le cadre de leur activité Vacances Adaptées Organisées en Nouvelle-Aquitaine ?



ZOOM : organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine



Dans la partie suivante, en plus des difficultés rencontrées liées à la crise sanitaire qui a durement touchée le secteur, les organisateurs ont évoqué leurs autres difficultés, observations et attentes au sein de leur activité VAO.

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'intéresser plus en détails à ces problématiques du fait des constats du secteur des Vacances Adaptées Organisées :

- sur les 255 organisateurs VAO interrogés : **16 fermetures** ont été déclarées entre 2019 et 2021, dont **3 organisateurs dont le siège social était en Nouvelle-Aquitaine**.

Difficultés rencontrées sur l'activité VAO



	Nombre	% observé
Difficultés de recrutements/formations	33	42%
Difficultés d'organisation des séjours	21	27%
Difficultés financières	16	21%
Difficultés de remplissage	5	6%
Baisse de motivation des vacanciers	3	4%
Total	78	100%

Les principales difficultés observées par les organisateurs sont liées aux recrutements et à la formation avec une grande majorité de problématiques à trouver des encadrants, animateurs et personnels médicaux (notamment du personnel Infirmier en Soins Généraux) pour les séjours.

Aussi, la complexité de l'organisation des séjours a été mise en avant, en majeure partie sur la difficulté à trouver des hébergements adaptés.

Un autre retour a été observé sur les difficultés financières, la majeure partie liée à l'arrêt de l'activité dû à la crise sanitaire.



ZOOM : difficultés des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre	% observé
Difficultés de recrutements/formations	11	38%
Difficultés d'organisation des séjours	9	31%
Difficultés financières	6	21%
Difficultés de remplissage	2	7%
Baisse de motivation des vacanciers	1	3%
Total	29	100%

Les difficultés observées sont similaires à celles identifiées précédemment.

Les principales difficultés observées sont liées aux recrutements et à la formation avec une grande complexité à trouver des postes d'animateurs pour les séjours. Avec l'absence de séjours en 2020, le personnel a été manquant pour la reprise et la fidélisation habituelle d'une partie du personnel a été compliquée, pour certains organisateurs.

Remarques

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine et les autres filières touristiques ont fait le constat que **les difficultés de recrutement et de formation dans le secteur du tourisme sont de plus en plus préoccupantes**. La crise sanitaire a accentué les observations qui avaient déjà été faites par le secteur. Un travail doit être engagé pour trouver des solutions et remédier aux manques récurrents de personnel et de formations.

Observations et attentes des organisateurs



L'attractivité des opérateurs sur la région Nouvelle-Aquitaine

Nombreuses possibilités pour l'activité VAO (augmentation du nombre de séjours, différentes thématiques...)



Diversification des offres de séjours et attractivité des vacanciers

Eloignement pour certaines régions, réseau de transport, et manque d'accès à l'information sur les hébergements adaptés



Concurrence avec les organisateurs en région et organisation des séjours

Après plusieurs échanges avec certains organisateurs nationaux, hors ceux présents en région Nouvelle-Aquitaine, plusieurs observations communes ont été faites.

Certains organisateurs souhaiteraient **proposer de nouvelles destinations de séjours en région Nouvelle-Aquitaine**, afin de pouvoir **diversifier leurs offres et proposer des séjours avec des thématiques différentes** (mer, montagne, campagne et ville). Les faiblesses observées par ces organisateurs sont pour certains **l'éloignement avec la région d'origine**, notamment pour ceux siégeant en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans les Hauts-de-France. **Le réseau de transport** a également été pointé du doigt ainsi que le **manque de connaissance des hébergements touristiques adaptés en région**.

Les opportunités évoquées des organisateurs sont de **diversifier les offres de séjours et de fidéliser les vacanciers sur d'autres destinations**. La plupart des séjours sont proposés dans la région et/ou dans une région limitrophe (moins de temps de transport et plus de facilité pour la logistique). Les destinations pour 60 à 70% restent les mêmes d'une année sur l'autre, selon les organisateurs de séjours interrogés. Les menaces pour ces organisateurs sont **la concurrence** des organisateurs de séjours VAO déjà implantés dans la région, dont l'activité sur le territoire est prédominante.



ZOOM : attentes des organisateurs dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine

Concernant les organisateurs dont le siège social est en région, leurs attentes vis-à-vis de réseaux tels que l'UNAT Nouvelle-Aquitaine sont :

- Une meilleure visibilité de leurs offres de séjours via des documents ressources pour faciliter la diffusion et la commercialisation.
- Une aide dans la recherche d'hébergements touristiques adaptés pour leurs séjours.
- Un positionnement des services de l'état afin de pouvoir anticiper l'organisation ou l'annulation des séjours liés à la crise sanitaire.

FOCUS sur le départ des enfants et adolescents en situation de handicap en situation de handicap



Les chiffres sur le départ en vacances des enfants et adolescents en situation de handicap sont issus de l'**observatoire de l'activité des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) fait par l'UNAT Nouvelle-Aquitaine sur l'année 2019**. Les chiffres de ce baromètre sont issus des fichiers SIAM de la DJEPVA. Ces données ont fait l'objet d'un traitement par l'INJEP, au travers de la Mission des Etudes de l'observatoire et des statistiques (MEOS). Les données sélectionnées ici portent sur l'accueil collectif de mineurs avec hébergement uniquement.

- Entre 2018 et 2019, 5585 enfants et adolescents en situation de handicap sont partis dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs en baisse par rapport à 2017-2018
- 751 enfants et adolescents en situation de handicap ont séjourné en Nouvelle-Aquitaine.
- 2ème région Française à accueillir les enfants et jeunes en situation de handicap.

Les tendances 2018-2019

- + 3,87% de séjours
- + 5,96% de séjours longs
- + 22,45% de séjours courts
- - 32,56% de mini-séjours

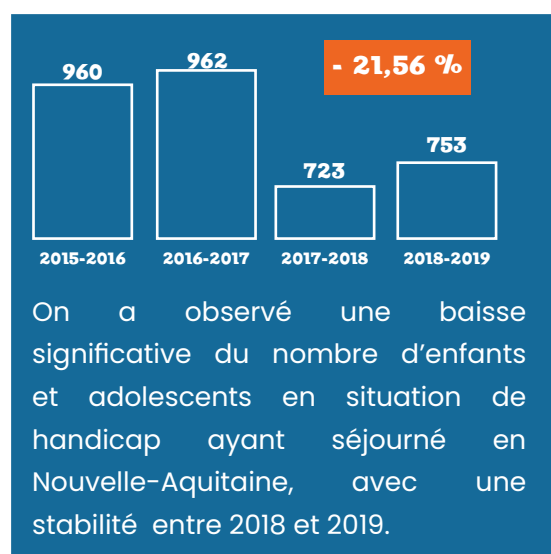
Les séjours thématiques (sportif, artistique, culturels ...) se sont fortement développés.

La région Nouvelle-Aquitaine est devenue en 2018-2019 la 2e région accueillant les enfants et jeunes en situation de handicap.

45 % des séjours sont concentrés sur 3 départements

Région de destination	Nombre de séjours
France métro. + DOM et COM	5 585
Auvergne-Rhône-Alpes	1 231
Nouvelle-Aquitaine	751
Occitanie	702
Bretagne	636
Pays-de-la-Loire	513

A comparaison, le nombre d'enfants et jeunes en situation de handicap partis dans le cadre d'un ACM a augmenté de **7,34%** à l'échelle nationale.



Résultats de l'étude sociale sur le départ en vacances

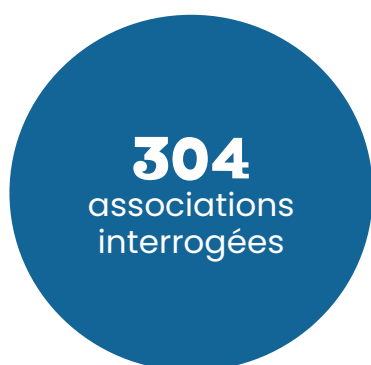
Profils des répondants
et taux de réponse

Profils des répondants et taux de réponse

Parmi les structures recensées pour témoigner des habitudes, freins et motivations des personnes en situation de handicap au départ en vacances, ont été interrogés :

- Des professionnels dans le champ du handicap, via l'envoi d'un questionnaire aux associations régionales têtes de réseau dans le handicap.
- Des personnes en situation de handicap et leurs familles, via l'envoi d'un questionnaire aux structures médico-sociales de Nouvelle-Aquitaine.

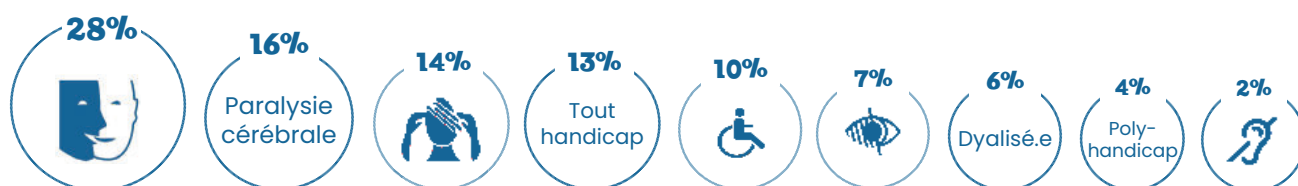
Associations régionales dans le champ du handicap



Parmi les 304 associations recensées, 22 professionnels ont répondu au questionnaire envoyé, soit un **taux de retour de 7%**.

Au total, ces 22 associations interrogées **accompagnent 2 075 adultes** et **55% d'entre elles gèrent des établissements et services médico-sociaux** (aide à domicile, IME, SESSAD, ESAT, SAVS, FAM, FO, MAS, COG, FH et équipe bénévoles), avec une grande majorité d'ESAT, IME et de SAVS.

Les publics accompagnés par les professionnels répondants sont :



Personnes en situation de handicap, famille



Afin d'en savoir davantage sur les habitudes de vacances des personnes et leurs freins, motivations et besoins au départ en vacances, un questionnaire a été envoyé à **1 060 structures médico-sociales régionales**, afin qu'elles puissent administrer et/ou envoyer le formulaire à leurs résidents/bénéficiaires.

Avec un **taux de réponse de 3%**, 27 répondants ont été comptabilisés, porteurs des handicaps suivants :



Résultats de l'étude sociale sur le départ en vacances

Typologie des départs en vacances

Fréquence des départs en vacances

Associations

(sur la base des 16 répondants)

	Nombre	% observé
Une seule fois dans l'année	10	62%
Plusieurs fois dans l'année	4	25%
Pas tous les ans	2	13%
Jamais	0	0%
Total	16	100%

Parmi les 22 associations répondantes, 73% affirment connaître les habitudes de départs en vacances de leurs bénéficiaires, soit 16 répondants. Elles ont pu répondre en leur nom sur leurs habitudes : fréquence, périodes, durée, destinations, hébergements, activités...

Les professionnels ont affirmé que 1/4 des bénéficiaires partaient en vacances plusieurs fois dans l'année, contre près de 2/3 une seule fois dans l'année.

Personnes en situation de handicap, famille

(sur la base des 27 répondants)

	Nombre	% observé
Une seule fois dans l'année	6	22%
Plusieurs fois dans l'année	11	41%
Pas tous les ans	8	30%
Jamais	2	7%
Total	27	100%

Un peu moins de la moitié des personnes partent plusieurs fois dans l'année et près d'1/4 indiquent partir une seule fois dans l'année.

Ces chiffres ne sont pas similaires à ceux observés par les professionnels. Cela s'explique par le degré d'autonomie des répondants, par rapport aux bénéficiaires des associations régionales interrogées.

Remarques

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine n'a pas questionné les personnes sur leur degré d'autonomie, **une enquête plus approfondie serait pertinente à mener, afin d'analyser les besoins et attentes des vacanciers par profil de handicap.**

Période et durée des vacances

Associations

(sur la base des 16 répondants)

La grande majorité des professionnels ont indiqué qu'habituellement la première période des départs en vacances de leurs bénéficiaires était **l'été**.

La période des **vacances de Noël** est également importante, **un professionnel sur deux** l'a indiqué comme deuxième période. Ces périodes sont également liées à la fermeture des établissements médico-sociaux. S'en suivent **les vacances de Pâques, de février et de la Toussaint**.

La période des départs **hors vacances scolaires** arrive en dernière position des périodes les plus fréquentes, pour **1/3 des professionnels interrogés**.

Parmi les réponses, la durée des séjours **d'une à deux semaines** sont les plus fréquents, suivi des séjours **de moins de 5 nuits**.

Pour **les séjours longs de plus de quinze jours** ils ont été identifiés pour près de **2/3 des professionnels répondants**, comme la durée de séjours la moins fréquente pour les bénéficiaires.

Personnes en situation de handicap, famille

(sur la base des 27 répondants)

Près de la moitié des répondants ont indiqué en premier choix partir en été, suivi **hors des périodes de vacances scolaires**. Les départs sont plus nombreux pour les personnes interrogées sur les périodes hors vacances liés à une plus grande autonomie en comparaison aux réponses des professionnels d'associations.

La troisième période la plus fréquente pour les départs est **les vacances de Pâques, suivi des vacances de Noël et des vacances de février**.

Pour les personnes interrogées, les départs en vacances les plus fréquents sont plutôt courts, **d'une durée de moins de cinq nuits**, suivi en deuxième position des séjours **d'une à deux semaines**, pour près de la moitié des répondants.

Comme identifié précédemment, **les longs séjours** sont les moins fréquents pour les 3/4 des répondants.

Remarques

L'été est identifiée comme la période phare des départs en vacances, avec une prédominance de séjours sur août, dû en grande partie aux fermetures des établissements médico-sociaux. La majorité des départs sont d'une **moyenne à courte durée**. Les séjours longs ont été les moins identifiés dans les habitudes de départs en vacances.

Avec qui les personnes partent en vacances

Associations

(sur la base des 16 répondants)

Pour près de la moitié des associations interrogées, leurs bénéficiaires partent en premier choix en vacances **en famille**, suivi de très par **les séjours Vacances Adaptées Organisées**.

Les autres personnes avec qui, ils ont l'habitude de partir sont dans l'ordre : **la famille avec tiers-personne (aidant)**, **les amis**, **seules avec tiers-personne**, **seules et amis avec tiers-personne**.

Personnes en situation de handicap, famille

(sur la base des 27 répondants)

Plus de la moitié des répondants ont indiqué partir **en famille** pour les vacances, comme premier choix.

En second choix dans les habitudes de départs, elles partent dans le cadre de **séjours Vacances Adaptées Organisées** et avec **des amis**.

Les autres personnes avec qui les personnes partent, le moins fréquemment et dans l'ordre sont : **les amis, seules, les amis avec tiers-personne et seules avec tiers-personne**.

Remarques

Les données observées de la part des professionnels et des personnes sont plutôt similaires, avec **une majorité de départ en vacances avec la famille** en première choix et **dans le cadre de séjours Vacances Adaptées Organisées** en deuxième position.

Pour les personnes ayant répondu à l'enquête, les séjours entre amis sont plus importants. Du fait d'une autonomie plus importante, les départs en vacances de courte durée sont plus fréquents et plus facile en terme d'organisation et de prix.

Durée et lieu des vacances

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine a questionné les répondants sur les destinations les plus fréquentes et les destinations souhaitées pour les départs en vacances. Il semblait important de différencier ces deux données afin d'observer les différences et souhaits des vacanciers.

Associations (sur la base des 16 répondants)

2/3 des professionnels ont indiqué la France, proche du domicile, comme première destination des vacances de leurs bénéficiaires, suivi en deuxième choix, pour plus de la moitié, d'une région française hors celle du domicile. Les vacances à l'étranger arrivent en troisième place et les séjours itinérants en France en quatrième place.

Concernant les destinations souhaitées pour les vacances, le classement reste le même avec la destination France en tête de liste.

Parmi les professionnels interrogés, 75% ont indiqué que le premier lieu de vacances de leurs bénéficiaires était une destination du littoral. La campagne arrive en deuxième position pour plus d'1/3 des répondants et la ville en dernière position.

Personnes en situation de handicap, famille (sur la base des 27 répondants)

Pour les 27 personnes interrogées, la première destination la plus fréquente des vacances est la France, dans une autre région que celle du domicile, suivi de la région du domicile. L'étranger arrive en troisième position et les séjours en itinérance en France en 4ème position.

Concernant les destinations souhaitées, la France hors région du domicile est apparue pour plus de la moitié des répondants comme la première destination souhaitée pour les vacances, et l'étranger est arrivé en deuxième position.

Les destinations du littoral restent le premier lieu pour les habitudes de départs en vacances. La campagne, qui occupe toujours la deuxième place, est plus apparue que dans les réponses recueillies par les associations.

La destination montagne arrive en troisième position et la ville en dernière position.

Remarques

Concernant la destination la plus fréquente des départs en vacances la France reste la première du classement, proche du domicile pour les personnes ayant une autonomie faible et dans une région hors du domicile pour les personnes avec plus d'autonomie. Les séjours à l'étranger apparaissent comme une destination souhaitée, mais difficile à organiser selon l'autonomie des vacanciers.

Concernant les lieux des vacances et bien que tous les répondants ne partent pas en séjours VAO, les destinations sont similaires aux séjours proposés, avec une prédominance de destinations du littoral et de la campagne. À noter que toutes les catégories n'ont pas été renseignées par les répondants, mais qu'un ratio a été fait pour déterminer les destinations et lieux les plus prisés par les vacanciers.

Hébergement des vacances

Associations (sur la base des 16 répondants)

	Nombre	% observé
Centres de vacances et villages vacances	12	25%
Gîte	9	18%
Structure d'accueil spécialisée	8	17%
Hébergement de plein air	7	15%
Hôtel	6	13%
Résidence secondaire/ Famille	5	10%
Autre	1	2%
Total	48	100%

Hébergements les plus fréquents

	Nombre	% observé
Centres de vacances et villages vacances	12	27%
Gîte	7	16%
Structure d'accueil spécialisée	6	14%
Hébergement de plein air	7	16%
Hôtel	7	16%
Résidence secondaire/ Famille	4	9%
Autre	1	2%
Total	44	100%

Hébergements souhaités

Les hébergements les plus fréquentés et ceux souhaités pour les vacances sont les **centres de vacances/villages vacances**, et les **gîtes**, en cohérence avec le nombre et la typologie d'hébergements plébiscitées par les organisateurs de séjours VAO.

Personnes en situation de handicap, famille (sur la base des 27 répondants)

	Nombre	% observé
Centres de vacances et villages vacances	9	22%
Gîte	7	18%
Structure d'accueil spécialisée	2	5%
Hébergement de plein air	5	12%
Hôtel	12	29%
Résidence secondaire/ Famille	5	12%
Logement associatif	1	2%
Total	48	100%

Hébergements les plus fréquents

	Nombre	% observé
Centres de vacances et villages vacances	12	25%
Gîte	12	25%
Structure d'accueil spécialisée	2	4%
Hébergement de plein air	8	17%
Hôtel	10	21%
Résidence secondaire/ Famille	3	6%
Logement associatif	1	2%
Total	48	100%

Hébergements souhaités

Les personnes et les familles répondantes sur l'hébergement le plus fréquenté ont désigné **l'hôtel**, alors que leurs hébergements souhaités s'orientent plus sur **les gîtes, les centres de vacances et les villages vacances**. La question peut être étudiée sur les difficultés d'accueil dans ces hébergements.

Remarques

Les observations faites sur les types d'hébergements fréquentés ne sont pas similaires d'un répondant à l'autre, du fait **des différences de profils et des habitudes de vacances (durée, fréquence, lieux...)** des personnes interrogées.

Activités des vacances

Comme pour les destinations des vacances, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a questionné les répondants sur les activités les plus fréquentes et les activités souhaitées pendant les vacances.

Associations

(sur la base des 16 répondants)

Plus de 2/3 des professionnels interrogés ont indiqué que **les activités alliant repos et détente** étaient les plus fréquentes pendant les vacances de leurs bénéficiaires, suivi **des sorties nature** et **des activités culturelles et découverte du patrimoine**. **Les activités sportives** arrivent en dernière position du classement.

Concernant les activités souhaitées, le classement des préférences reste le même que les activités les plus fréquentes, avec néanmoins un pourcentage plus importants de réponses pour **les sorties nature**, toujours en deuxième position du classement.

Personnes en situation de handicap, famille

(sur la base des 27 répondants)

Pour les 27 personnes interrogées, comme pour les professionnels d'associations, **les activités alliant repos et détente** sont les plus fréquentes pendant les départs en vacances, suivi des **sorties nature**, **des activités culturelles** et en dernière position **les activités sportives**.

Concernant les activités souhaitées pendant les vacances, **le repos et la détente** reste en tête de liste, suivi **des activités culturelles et découverte du patrimoine**, **sélectionnée en majorité pour 1/3 des participants**. **Les activités nature** arrivent en troisième position et **les activités sportives** restent les moins plébiscitées sur le total des répondants, tant de la part des professionnels que de la part des personnes en situation de handicap ayant répondu à l'enquête.

Remarques

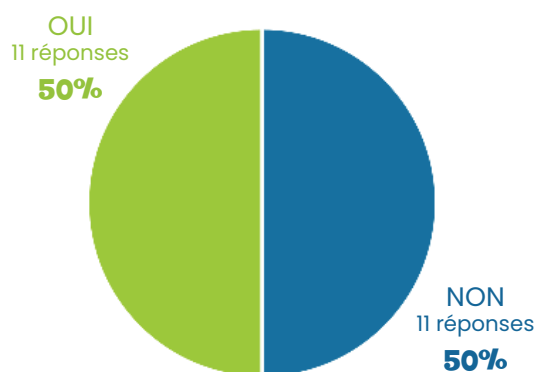
Les données observées de la part des professionnels et des personnes sont les mêmes, avec des réponses plus ou moins nombreuses par activités. **Les activités les plus plébiscitées sont celles alliant repos et détente et les sorties nature. Les activités sportives sont les moins prisées**, tant pour les activités les plus fréquentes que pour les activités souhaitées.

Résultats de l'étude sociale sur le départ en vacances

Freins et motivations
au départ en vacances

Accès à l'information pour le départ en vacances

Les associations et personnes interrogées trouvent-elles facilement les informations pour organiser le départ en vacances ?

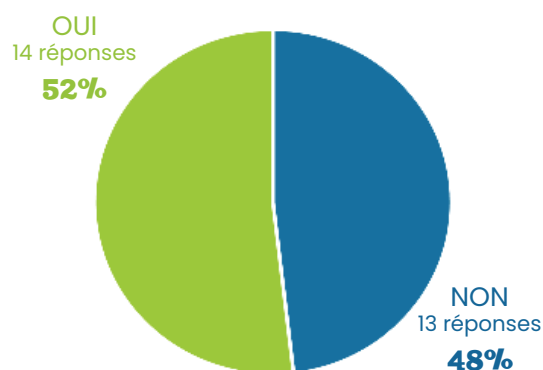


Associations

(sur la base des 22 répondants)

Personnes en situation de handicap, famille

(sur la base des 27 répondants)



L'accès à l'information au départ en vacances n'a pas l'air d'être majoritairement une problématique pour les répondants. Cependant, au vu des constats qui ont déjà été faits, il était important **de questionner tant les associations que les personnes sur les motivations, difficultés et besoins au départ en vacances.**

Sur la partie suivante, les questions concernant les difficultés, motivations et besoins étaient ouvertes. Pour faciliter le traitement des données, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a regroupé les réponses par thématiques communes.

Motivations au départ en vacances

Associations (sur la base des 22 répondants)

- Quelles sont les motivations au départ en vacances ?
- Que recherchent les personnes que vous accompagnez ?

	Nombre	% observé
Rupture avec le quotidien / changer d'environnement	12	30%
Découverte d'autre lieux / dépaysement/s'évader	8	19%
Relations humaines / créer du lien social	5	12%
Inclusion	4	9%
Relaxation/détente	4	9%
Tourisme	4	9%
Divertissement	3	7%
Plaisir	2	5%
Total	42	100%

Les motivations au départ en vacances les plus représentées sont la rupture avec le quotidien, la découverte de nouveaux lieux et la création de lien social.

Les vacances apparaissent comme la possibilité de changer d'environnement le temps d'un moment, de rencontrer de nouvelles personnes et de créer du lien social pour plus d'inclusion des personnes.

Personnes en situation de handicap, famille (sur la base des 27 répondants)

- Quelles sont vos motivations au départ en vacances ?

	Nombre	% observé
Rupture avec le quotidien / changer d'environnement	14	30%
Découverte d'autre lieux / dépaysement/s'évader	11	22%
Relations humaines / créer du lien social	8	16%
Inclusion	1	2%
Relaxation/détente	4	8%
Tourisme	3	6%
Divertissement	5	10%
Plaisir	3	6%
Total	49	100%

Les motivations au départ en vacances les plus représentées sont les mêmes que celles identifiées par les professionnels d'associations régionales dans le champ du handicap.

A l'inverse des chiffres ci-dessus, l'inclusion apparaît comme une motivation moins importante et le divertissement plus important, selon les personnes ayant répondues au questionnaire.

Remarques

Ces motivations mettent en avant **le bienfait des vacances pour les personnes en situation de handicap**. En effet, les vacances sont synonymes d'évasion, de dépaysement hors de l'environnement habituel, et la possibilité de créer des relations humaines, dans le cadre des séjours de groupes VAO entre autres. Bien que les répondants aient un milieu de vie différent (foyers, vie à domicile, grande autonomie, faible autonomie..) et des habitudes de départs en vacances différentes, **ce sont ces mêmes motivations qui ont été identifiées en majorité**.

Difficultés au départ en vacances

Associations (sur la base des 22 répondants)

• Quelles sont les difficultés identifiées au départ en vacances des personnes accompagnées et les contraintes à la préparation des séjours ?

	Nombre	% observé
Financement/budget	16	33%
Organisation	10	20%
Manque de connaissances sur les lieux de séjours	6	11%
Proximité/accessibilité entre le domicile et lieu de séjours (transport/transfert)	5	10%
Manque de lien avec les organisateurs de séjours	5	10%
Non accessibilité des lieux	2	4%
Manque de lieux et offres accessibles	2	4%
Manque de diversité des offres (grande à faible autonomie)	2	4%
Réception tardives des convocations	1	2%
Coordination avec les lieux de soins	1	2%
Total	49	100%

Pour 1/3 des professionnels interrogés, les principales difficultés au départ en vacances de leurs bénéficiaires sont le financement et budget et l'organisation (période, recherches d'hébergement et de séjours, transport...).

Personnes en situation de handicap, famille (sur la base des 27 répondants)

• Quelles sont vos difficultés au départ en vacances ?

	Nombre	% observé
Financement/budget	11	24%
Organisation	5	11%
Manque de connaissances sur les lieux de séjours	6	13%
Proximité/accessibilité entre le domicile et lieu de séjours (transport/transfert)	3	7%
Manque de lien avec les organisateurs de séjours	1	2%
Non accessibilité des lieux	10	23%
Accompagnement (avec soins)	4	9%
Accompagnement au 1er départ	2	4%
Aucune	3	7%
Total	45	100%

La principale difficulté observée reste la même que pour les professionnels : le financement et le budget. L'organisation n'est pas autant pointée du doigt par les répondants, du fait d'une plus grande autonomie.

La difficulté de non accessibilité des lieux est davantage représentée (23%, contre 4% pour les associations), expliqué par une organisation plus autonome des séjours.

Remarques

La plus grande difficulté observée, tant pour les associations que pour les personnes, reste le **financement et le budget**. C'est un réel frein pour les vacanciers, autant que l'accès aux aides pour les départs vacances peut s'avérer compliquer à la compréhension et à la lisibilité d'un territoire à l'autre. **Les autres problématiques pointées du doigt sont : l'organisation avec toutes ses composantes, le manque de connaissances des lieux et des offres de séjours.**

Besoins au départ en vacances

Associations (sur la base des 22 répondants)

	Nombre	% observé
Accès à l'information sur les séjours VAO et organisateurs de séjours en région	8	30%
Accès à l'information sur les hébergements accessibles avec soins sur place	3	11%
Accès à des documents ressources pour communication aux bénéficiaires	3	11%
Trouver des séjours à des tarifs abordables	3	11%
Proximité entre le domicile et le lieu de vacances	3	11%
Connaissances des différentes aides au départ en vacances	2	7%
Plus de séjours pour des handicaps lourds	2	7%
Témoignages de séjours vacances	1	4%
Plus de diversité des séjours proposés	1	4%
Aide bénévole	1	4%
Total	27	100%

Pour un peu moins d'1/3 des professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap, le principal besoin est l'accès à l'information sur les séjours et organisateurs VAO.

Les autres besoins identifiés pour 11% des répondants sont : l'accès à des documents ressources des offres et à des contacts directs, ainsi qu'à une offre abordable et de proximité pour les bénéficiaires.

Personnes en situation de handicap, famille (sur la base des 27 répondants)

	Nombre	% observé
Accès à l'information (détaillé) sur les séjours adaptés/hébergements	15	28%
Documents ressources (guide, plateforme) avec réservation/prise de contact par internet	8	16%
Aucuns	7	14%
Lieux accessibles avec soins possibles sur place et environnement médical	6	12%
Accompagnement dans la recherche de séjours et adaptation (sur mesure)	5	10%
Trouver des séjours/hébergements à des tarifs abordables	3	6%
Proximité des séjours par rapport au lieu de résidence / transports	3	6%
Connaissance des différentes aides au départ en vacances	2	4%
Formation des encadrants/animateurs	2	4%
Total	51	100%

Pour plus d'1/4 des personnes interrogées, l'information détaillée sur l'accessibilité des lieux et hébergements est incomplète, bien que des offres existent.

14% des personnes n'affirment n'avoir aucun besoin au départ en vacances, ce qui nous informe d'une certaine maîtrise et autonomie dans l'organisation et planification des vacances.

Remarques

Les besoins exprimés sont différents d'un répondant à l'autre, du fait d'un besoin d'accompagnement plus ou moins important au départ pour les vacanciers. Le fait d'avoir l'avis de professionnels accompagnants et des vacanciers permet de mettre en lumière les besoins de la part de chacun des répondants et de réfléchir à des solutions adaptées à ces deux profils. À noter que le point commun est un besoin accru d'accès à l'information sur les offres de vacances accessibles et adaptées en région.

Commentaires des répondants

Les répondants ont librement exprimés des suggestions et commentaires en fin de questionnaire. Sur les 49 personnes répondants à l'enquête, seules 27 répondants ont fait par des suggestions et commentaires suivants :

52% | n'ont **aucunes suggestions/commentaires à apporter** aux motivations, freins et besoins exprimés auparavant.

15% | indiquent être **insatisfaits de l'encadrement dans le cadre des séjours VAO**. Les problèmes de recrutement et de formation des encadrants ont été de nombreuses fois mis en avant par les organisateurs de séjours VAO, dans la première partie de cette étude.

15% | **souhaiteraient voir mis en place un système de mutualisation des transports** dans le cadre de départs autonomes et de départs VAO, pour se rendre sur le lieu de rendez-vous et/ou sur le lieu des vacances. Le transport a souvent été pointé du doigt dans les difficultés exprimées.

11% | ont indiqué trouver des hébergements pour leurs vacances, mais qu'ils n'étaient **pas toujours complètement accessibles et adaptées**.

7% | ont exprimé le manque d'accompagnement et d'adaptation des offres de séjours par rapport au handicap de chaque vacanciers, en suggérant l'augmentation des propositions sur mesure.

Remarques

En conclusion de cette enquête sur les habitudes de départs en vacances des personnes en situation de handicap, **le croisement des données des professionnels d'associations et des personnes a permis de déterminer les habitudes de départs et d'identifier les problématiques** qui existent à l'accès aux vacances. Les données observées sont différentes mais aussi similaires selon les questions posées, ceci est expliqué par les différents profils interrogés et permet de confirmer les freins, motivations et besoins des personnes, qui ont été communs/les mêmes avec un nombre de reponses plus ou moins important.

Conclusions de l'étude

Enjeux et préconisations

Au terme de cette étude, des données chiffrées et des observations ont été obtenues. Cette étude a été nécessaire du fait des constats identifiés suite à la crise sanitaire, qui a fortement impacté le secteur des Vacances Adaptées Organisés, et sur le fait qu'il existe très peu de données sur le secteur au niveau national et en région Nouvelle-Aquitaine.

Cette étude a été divisée en deux parties, une partie sur les données socio-économiques des séjours des organisateurs VAO et une partie sur les impacts sociologiques des départs en vacances des personnes en situation de handicap. L'UNAT Nouvelle-Aquitaine a souhaité proposer deux volets à cette étude afin de pouvoir quantifier et qualifier l'importance des vacances adaptées organisées, tant au niveau du poids de l'activité sur l'économie que sur les bienfaits des départs en vacances pour tous.

Les données socio-économiques sur les séjours VAO ont mis en avant les caractéristiques suivantes : le nombre de séjours en France et à l'étranger, le nombre de vacanciers, la typologie des séjours accueillis en région Nouvelle-Aquitaine (destinations, types d'hébergements, périodes des séjours, profils des vacanciers accueillis...). Une partie a également été consacrée à l'observation de l'emploi et du chiffre d'affaires du secteur, avec un focus significatif de l'impact sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine des Vacances Adaptées Organisées.

Ces données ont mis en avant que la région Nouvelle-Aquitaine était l'une des premières régions de France en nombre d'organiseurs de séjours VAO et une des premières à accueillir des séjours et des vacanciers. La région est également très attractive pour les organisateurs de séjours ne proposant pas de séjours en région Nouvelle-Aquitaine, du fait de sa grande diversité.

Pour les données sociologiques, bien que le taux de réponse était moins important que pour la partie socio-économique, le croisement des données des associations tête de réseau et des personnes en situation de handicap a permis de déterminer les habitudes de départs en vacances et d'identifier les problématiques existantes et communes au départ. Les différents profils de répondants, avec une plus grande et une plus faible autonomie, permettra à l'UNAT Nouvelle-Aquitaine de continuer les travaux en ce sens afin de dresser des constats et une analyse plus fine et ouverte.

Pour conclure, cette étude a permis à l'UNAT Nouvelle-Aquitaine de dresser un premier constat et regard sur le secteur des Vacances Adaptées Organisées en région, à la suite des difficultés de ces deux dernières années, et de mieux cibler les besoins d'accompagnement pour ses membres. Il est intéressant pour l'UNAT Nouvelle-Aquitaine de continuer les travaux afin d'approfondir les données socio-économiques et sociales déjà observées, et de continuer à observer ce secteur dans le but de soutenir l'accès aux vacances pour tous.

Préconisations

De l'observation à l'action

Préconisation 1 : accompagner les organisateurs de séjours dans leur activités en région

Objectifs :

1/Apporter une meilleure visibilité des offres de séjours proposées en région des membres de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine.

2/Accompagner les organisateurs de séjours dans la mise en réseau d'hébergements du territoire pour la construction des offres de séjours en région.

3/ Informer sur les dispositifs de professionnalisation existants.

Contenu de l'action :

- Mettre à jour la liste de l'ensemble des organisateurs VAO en région.
- Organiser des rencontres réunissant les organisateurs de séjours de la région pour identifier les freins et difficultés et exposer les retours aux institutions.
- Mettre en réseau entre les hébergements labellisés/adaptés, les organisateurs de séjours du territoire et les structures médico-sociales du territoire.
- Rééditer tous les deux ans le «*guide des loisirs et vacances adaptées en Nouvelle-Aquitaine*».
- Rédiger et diffuser de documents ressources des dispositifs existants (formation...).

Préconisation 2 : observer le tourisme accessible et adapté en Nouvelle-Aquitaine

Objectifs :

1/ Observer régulièrement les impacts socio-économiques du tourisme accessible et adapté en Nouvelle-Aquitaine et les évolutions (statut juridique, typologie des offres, typologie des vacanciers accueillis, les emplois, le CA, attentes et difficultés des organisateurs de séjours...), et les impacts sociaux du départ en vacances.

2/ Inventorier les fermetures et mises en sommeil des organisateurs de séjours, afin d'étudier et d'identifier les raisons.

3/Accompagner les porteurs de projets touristiques destinés au public en situation de handicap sur le territoire.

Contenu de l'action :

- Réaliser tous les deux ans une étude quantitative et qualitative en approfondissant les données par typologie de handicap. Sur la partie sociale, il serait intéressant de modifier l'approche via une autre technique d'administration du questionnaire, afin d'avoir une analyse plus fine et ouverte.

Préconisation 3 : accompagner le départ en vacances des personnes en situation de handicap

Objectifs :

1/ Valoriser et soutenir les dispositifs d'aide et d'accompagnement aux vacances pour les personnes en situation de handicap, familles et aidants.

2/ Réaffirmer les bienfaits des vacances : bien-être, rupture avec le quotidien, création de lien social, inclusion, découverte, divertissement...

3/ Communiquer sur les organismes faisant la promotion des loisirs et vacances accessibles en région.

Contenu de l'action :

- Réaffirmer les bienfaits des vacances par des actions de promotion et de communication, en lien avec des associations régionales dans le champs du handicap.
- Communiquer sur les dispositifs et les acteurs de l'accompagnement au départ en vacances.
- Communiquer et diffuser les offres touristiques des membres de l'UNAT (organisateur de séjours VAO et hébergeurs).

Annexes





CAHIER DES CHARGES

Étude sur les impacts socio-économiques et sociaux
des Vacances Adaptées Organisées (VAO) en région
Nouvelle-Aquitaine

2021

SOMMAIRE

I - CONTEXTE DE LA MISSION	1
1.1 – L'UNAT Nouvelle-Aquitaine	2
1.2 – Projet « Étude sur les impacts socio-économiques et sur les impacts sociaux des séjours Vacances Adaptées Organisées (VAO) en Nouvelle-Aquitaine »	2
2- CAHIER DES CHARGES	4
2.1 – Objectifs de la mission	5
2.2 – Analyse qualitative et quantitative des offres des organisateurs de séjours VAO en Nouvelle- Aquitaine	5
2.3 – Calendrier	5
2.4 – Livrable	5

I - Contexte de la mission

1.1 - L'UNAT Nouvelle-Aquitaine

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine, fédère et représente les organismes à but non lucratif du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, du domaine du tourisme à vocation sociale dans les secteurs suivants :

- Vacances familiales.
- Tourisme des jeunes.
- Vacances d'enfants et d'adolescents.
- Vacances sportives et de plein air.
- Vacances adaptées pour personnes en situation de handicap.
- Voyages.

Dans le cadre d'une meilleure visibilité des organisateurs de séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine, d'une qualification des offres et du développement de nos actions, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a décidé de réaliser une étude permettant de mesurer les impacts socio-économiques et les impacts sociaux du secteur des Vacances Adaptées Organisées à destination des personnes en situation de handicap, sur l'ensemble du territoire régional.

1.2 – Projet « Étude sur les impacts socio-économiques et sur les impacts sociaux des Vacances Adaptées Organisées (VAO) en Nouvelle-Aquitaine »

Dans le prolongement de travaux menés par l'UNAT Nouvelle-Aquitaine dans les champs du tourisme et du handicap, cette étude permettra de :

- ⇒ Faire un inventaire des organisateurs de séjours VAO tout statut confondu de Nouvelle-Aquitaine et hors Nouvelle-Aquitaine mais réceptif en région, afin de quantifier l'offre sur le territoire.
- ⇒ Recenser les offres de VAO et le nombre de participants en 2019, afin d'observer la diversité des offres en région.
- ⇒ Mesurer l'impact économique des séjours VAO (CA, nombre d'emplois...).
- ⇒ Recenser les impacts de la crise sanitaire pour les organisateurs de séjours VAO, les risques des structures à moyen terme et les éventuels besoins d'accompagnement.
- ⇒ Mesurer les impacts sociaux des VAO pour les personnes en situation de handicap.

2- Cahier des charges

2.1 – Objectifs de la mission

Réalisation d'un inventaire des organisateurs de séjours VAO, quel que soit leur statut juridique opérant en Nouvelle-Aquitaine, afin de mesurer les impacts économiques et sociaux du secteur des vacances adaptées organisées en région.

Les données recueillies sont celles de l'année 2019 :

- Étude socio-économique sur les séjours des organisateurs VAO :

Identité :

- Nom
- Adresse
- Statut juridique
- Nom et statut du gestionnaire actuel
- Téléphone
- Adresse mail

Descriptif des séjours VAO proposés en France et à l'étranger :

- Nombre de séjours proposés
- Nombre de personnes totales accueillies
- Nombre de journées vacances totales
- Chiffre d'affaires 2019

ZOOM sur les séjours VAO proposés en Nouvelle-Aquitaine :

- Nombre de séjours proposés
- Nombre de personnes totales accueillies
- Nombre de journées vacances totales
- Destinations des séjours proposés, par département
- Périodes des séjours
- Types d'hébergement
- Emploi
- Chiffre d'affaires 2019
- Type de handicap des vacanciers accueillis

Enjeux et retours sur l'activité :

- Impacts de la crise sanitaire sur l'activité
- Difficultés dans le cadre des séjours VAO
- Commercialisation et diffusion des offres de séjours

- Étude sociale sur le départ en vacances des personnes en situation de handicap :

Identité :

- Nom et prénom du répondant ou associations
- Téléphone
- Adresse mail
- Type de handicap ou nombre de bénéficiaires et type de public accompagné

Période et durée des vacances :

- Fréquence
- Périodes
- Durée
- Avec qui les personnes partent en vacances
- Destinations
- Lieu
- Hébergement
- Activités

Freins et motivations au départ en vacances des personnes en situation de handicap :

- Motivations
- Difficultés
- Besoins et autres suggestions

2.2 – Analyse qualitative et quantitative des offres des organisateurs de séjours VAO en Nouvelle-Aquitaine et des départs en vacances des personnes en situation de handicap.

- Identification des enjeux du secteur d'activité des VAO.
- Cartographie globale des organisateurs de séjours VAO au national et en région.
- Analyse des atouts/faiblesses des secteurs liés à la clientèle et à la typologie des hébergements et à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Analyse des impacts du secteur en situation de crise sanitaire, forces et faiblesses du secteur et identification d'éventuels besoins d'accompagnement.
- Analyse des habitudes de départs en vacances des personnes en situation de handicap, des motivations, difficultés et besoins.
- Proposition de préconisations.

2.3 - Calendrier

AVRIL 2021	Structuration de l'étude
MAI 2021	Recensement des opérateurs à interroger
	Réalisation des questionnaires.
JUIN 2021	Première diffusion du questionnaire auprès du réseau UNAT et des opérateurs identifiés
JUILLET A SEPTEMBRE 2021	Relances régulières par e-mail et campagnes réseaux sociaux
OCTOBRE 2021 – NOVEMBRE 2021	Relance téléphonique
	Traitement des données
	Rédaction de l'étude
DECEMBRE 2021	Présentation et publication de l'étude

2.3 - Livrable

Les traitements effectués devront faire l'objet de tableaux, de cartes et de graphiques ainsi que d'une analyse en fonction des thématiques abordées et accompagnés.

Les analyses et recommandations feront l'objet d'un rapport qui sera présenté par l'UNAT Nouvelle-Aquitaine à l'issue de l'étude.

Directrice de la publication
Karine BERDOULAT

Coordination éditoriale
Bérangère DUXIN
Karine BERDOULAT

Réalisation édition
Bérangère DUXIN

Ouvrage édité par
UNAT Nouvelle-Aquitaine

Étude sur les départs et séjours de Vacances
Adaptées Organisées en Nouvelle-Aquitaine.

Etude réalisée par l'UNAT Nouvelle-Aquitaine
avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine.

2021



www.unat-nouvelle-aquitaine.fr

